

Au fil de Grâce

Novembre-Décembre 2020

Editorial

L'année 2020 se termine et elle laissera à toutes et tous, aux plus jeunes comme aux plus âgés, dans un grand nombre de pays à travers le monde, le souvenir d'une année marquée par la crise Covid avec tous les retentissements associés, le confinement pour contenir la crise sanitaire, l'impact économique malgré les dispositifs mis en place par l'État ou les collectivités territoriales, mais surtout l'impact psychologique que l'on commence seulement à percevoir. Elle implique indéniablement un changement dans l'état d'esprit des gens, déjà préoccupés par les actes de terrorisme que l'on a pu connaître, et inquiets quant au dérèglement climatique, même si ce dernier est passé au second plan durant ces derniers mois alors que l'urgence demeure.

Cette crise aura été l'occasion de voir, parfois revoir, les marques de solidarité s'affirmer, le Pass Communes Solidaires mis en place par LCBC au profit des entreprises et commerces de notre communauté de communes en est un exemple puisque ce fond est abondé par toutes les communes et donc par chacun d'entre vous. Mais plus proche de nous, il s'agit de chaque geste ou action entrepris au bénéfice de personnes qu'elles soient dans le besoin ou pas.

Comme les propos du Président de la République ou ceux du Premier Ministre l'ont indiqué, si la diffusion du virus semble désormais contenue, il est toujours nécessaire de veiller aux gestes protecteurs et d'adopter les attitudes adéquates. Aussi contraignantes soient-elles, ces conditions seront celles qui permettront de se retrouver en famille pour les fêtes de fin d'année.

Pour l'équipe municipale, cette fin d'année est l'occasion de faire le bilan du travail accompli depuis le début de mandat. La crise Covid a bien sûr entraîné quelques retards comme pour l'ancienne salle des fêtes, mais d'une façon générale les travaux programmés ont pu être réalisés ou initiés. Comme vous pourrez le voir dans ce bulletin, les travaux de voirie au Gué Rochoux, à la Butte ou au Taillis ont été effectués ainsi que plusieurs campagnes de curage de douves et d'élagage, cette dernière opération étant particulièrement importante pour le déploiement de la fibre dont la commercialisation est annoncée pour le premier semestre 2021. Les travaux actuellement en cours dans le bourg sont également en lien avec ce déploiement mais l'objectif final est un effacement total sur l'ensemble de la rue de la Forge et la venelle du Presbytère pour desservir le lotissement du Clos Rémi, pour lequel la première réunion de chantier a eu lieu le 25 novembre avec un démarrage prévu en janvier pour une livraison au printemps 2021.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous, grâce au bulletin et au site, pour vous informer des suites des différentes opérations car, malheureusement et vous deviez vous en douter, la traditionnelle cérémonie des vœux, qui est l'occasion de présenter le bilan et les projets à venir, ne pourra se tenir début janvier comme c'est d'ailleurs le cas dans les communes voisines. Il est encore trop tôt pour savoir quand il sera à nouveau possible de se rassembler mais cette issue viendra. Ce sera alors l'occasion de revivre ces bons moments qui nous manquent tant ! En attendant, les regroupements de famille, qui devraient être autorisés pour la période des fêtes, seront une première occasion de retrouver des habitudes bien appréciées. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bon mois de décembre et de jolies fêtes de Noël et de fin d'année.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2020

Présents : F.HINDRÉ- L.LAINÉ- N.THOMAS-P.THOMAS- A.DAVID -S.ABRAHAM- J.M.VIDELOT – S.LE MÉE- M.PINÇON- S. GILLOT

Absente excusée : A.LUCAS donne pouvoir à F.HINDRÉ

Madame Stéphanie LE MÉE a été désignée comme secrétaire de séance.

PRÉSENTATION DE LA MISSION LOCALE

DEMANDE DE SUBVENTION ÉCOLE : CLASSE DE DÉCOUVERTES

L'École souhaite faire découvrir l'élément « eau » aux enfants par le biais d'une classe de découvertes dans le Finistère Nord à Santec. Pendant trois jours, les élèves de la PS au CM2 vont avoir la chance de vivre au rythme de la mer.

Le coût total des 3 jours (transport compris), bien qu'ayant été réduit au minimum, s'élève à ce jour à 170 €/élève. L'OGEC participera à hauteur de 50 €, ce qui réduit le coût à 120 €.

L'école sollicite une subvention d'un montant de 50 €/enfant afin de limiter la participation demandée aux familles.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le versement d'une subvention de 50 €/enfants.

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES FOURNITURE DE GAZ PROPANE

Par choix de cohérence et de mutualisation, il a été décidé de constituer un groupement de commandes en application des dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique, approuvé par tous les organes exécutifs de tous les membres du groupement et portant sur le marché de fourniture de gaz propane et maintenance des installations. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de retenir la procédure de groupement de commandes dont seront membres les communes ayant demandé l'adhésion au groupement et Loudéac Communauté Bretagne Centre.

- La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention.
- Le groupement prendra fin au terme du marché.
- Loudéac Communauté Bretagne Centre assurera les fonctions de coordonnateur du groupement ; procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des candidats et signera puis notifiera le marché.
- Chaque collectivité membre du groupement, pour ce qui la concerne, s'assurera de sa bonne exécution notamment en ce qui concerne le paiement des factures.
- La commission d'appel d'offres sera celle de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion au groupement de commandes de fourniture de gaz propane.

CONTRAT GROUPE ASSURANCE « CYBER-SECURITE »

Le Maire expose,

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance « cyber-risque » aux collectivités territoriales et aux établissements publics affiliés et non affiliés du département des Côtes d'Armor garantissant les risques organisationnels, financiers et juridiques liés ces nouveaux risques.

Ce contrat a pour objet de regrouper, des collectivités territoriales et les établissements publics, à l'intérieur d'un marché d'assurance dit « police d'assurance collective à adhésion facultative ».

La collectivité de Grâce-Uzel soumise à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG 22.

Le mandat donné au Centre de Gestion par la présente délibération permet à la collectivité/l'établissement public d'éviter de conduire sa propre consultation d'assurance.

La consultation portera sur les garanties organisationnelles, financières et juridiques du contrat.

La décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération, après communication des taux et conditions obtenus par le CDG 22

Le Conseil Municipal :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Assurances,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale.

VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et le Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique

VU l'exposé du Maire,

Considérant que la passation de ce contrat doit être soumise au Code des Marchés

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

De se joindre à la procédure de mise en concurrence, lancée sur le fondement du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique relatif aux marchés publics, pour le contrat-groupe d'assurance « cyber-risque » que le CDG 22 va engager en 2021, conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

ET PREND ACTE

Que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2021.

Le Conseil Municipal, après délibération émet un avis favorable.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide les modifications de crédits suivants :

Budget du lotissement du clos Rémi :

C/001	1.100 €
C/1641	1.100 €

Budget commune :

C/2183	+4 800 €
C/2313	- 4 800 €

Le Conseil Municipal, après délibération émet un avis favorable.

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES ACTES AU REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

Une convention entre le représentant de l'Etat et la Commune permet de fixer localement les modalités des échanges électroniques intervenant dans le cadre du contrôle de légalité prévu aux articles L2131-2, L3131-2 et L5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Elle établit les engagements des parties visant à assurer l'intégralité des informations échangées ainsi que les modalités de ces échanges pour qu'ils soient substitués de plein droit aux modes d'échanges de droit commun.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.

RENONCIATION A LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Considérant que la part communale de la taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les communes à PLU ;

Considérant que le conseil municipal peut renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur l'ensemble de son territoire par une délibération ;

Le conseil municipal décide,

de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement par 7 voix pour et 4 voix contre à la restauration de la taxe d'aménagement sur la totalité de son territoire.

La présente délibération est valable pour une durée minimale de 3 ans. Cette période de 3 ans écoulée, dès lors qu'une nouvelle délibération mettant fin à la renonciation et instituant la taxe n'est pas prise dans les conditions fixées par les textes en vigueur, les dispositions de la présente délibération seront reconduites annuellement.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

Le Conseil Municipal, après délibération émet un avis défavorable.

ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYENNE

Si le 1^{er} Novembre est la Toussaint, c'est aussi l'anniversaire de notre doyenne Delphine Latimier. Du fait des conditions de confinement qui se mettaient alors en place, c'est donc seul mais au nom de l'équipe municipale, et je n'en doute pas du reste de la population, que je suis passé ce jour-là souhaiter son anniversaire à Delphine.

L'accueil a été des plus agréables et nous avons papoté autour d'un verre, 94 ans ça se fête ! L'occasion d'évoquer des tranches de vie et se remémorer de nombreux souvenirs.

Joyeux anniversaire Delphine !



TELETHON



Le traditionnel repas organisé dans le cadre du Téléthon n'aura pas lieu cette année à cause de la crise sanitaire liée au COVID 19.

Néanmoins, une urne sera a disposition en mairie pour recevoir les dons.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie du 11 Novembre s'est tenue en comité restreint compte tenu des conditions sanitaires. Les représentants des anciens combattants et leurs porte-drapeaux étaient présents ainsi que les adjoints et conseillers municipaux en nombre réduit malheureusement.

Après le mot d'accueil, lecture a été faite du discours du ministre délégué, suivie de l'évocation des Grâcieux "Morts pour la France" à la mémoire desquels l'assemblée a observé une minute de silence avant que la Marseillaise ne retentisse.

Cette année 2020 aura donc empêché la tenue des différentes cérémonies (19 Mars, 8 Mai, 11 Novembre) dans des conditions favorables mais le témoignage a tout de même pu être respecté.

LA GRANDE GUERRE

Voilà plus d'un siècle, celle que l'on croyait à son début être la "Der des Der" et qui aboutira finalement à la 1^{ère} guerre mondiale, a vu l'engagement de millions d'individus sur de multiples fronts. En effet, débutée à l'été 1914, elle ne prendra fin qu'à l'automne 1918 après avoir fait des millions de morts et de blessés dans les populations des différents pays ayant pris part au conflit.

Parmi ceux-ci, les Français ont payé leur tribut et de nombreux Grâcieux y ont contribué, dont plus d'une trentaine morts au champ d'honneur et déclarés "Mort pour la France".

La cérémonie du 11 Novembre célèbre l'armistice signé ce jour de l'année 1918, et permet à cette occasion de rendre hommage à tous ceux dont la vie s'est arrêtée ou s'est vue transformée à jamais, à l'issue de ce conflit. Les nombreuses personnes présentes chaque année lors de cette cérémonie indiquent clairement que la transmission de mémoire est importante et effective, comme l'illustre la participation des plus jeunes, et elles rendent également compte de la reconnaissance accordée à nos "Poilus".

Durant le centenaire de la première guerre mondiale, nous avons choisi de partager avec vous, tout au long des années 2014 à 2018, le déroulé de ce conflit sur les différents champs de bataille, par le biais d'articles dans le bulletin municipal. Il a ainsi permis de rappeler à la mémoire de chacun, les Grâcieux déclarés "Morts pour la France" dont les noms figurent sur le monument aux morts. Afin de formaliser ces marques de reconnaissance, nous avons compilé l'ensemble de ces articles en un tome dédié à la Grande Guerre que vous pouvez vous procurer sur demande auprès du secrétariat de mairie.

TRAVAUX

Voirie :

Les travaux d'enrobé sont terminés aux lieux-dits de LA BUTTE, LE TAILLIS, LE GUE ROCHOUX.



Lotissement :

La réunion de lancement des travaux avec les différents partenaires a eu lieu mercredi 25 novembre et a permis à chacun d'affiner le projet.

Le terrain a été mesuré et borné par le cabinet Nicolas (géomètre)



Fibre

Des travaux rue de la forge montrent que le déploiement de la fibre est en cours.



IMPORTANT

Plusieurs d'entre vous doivent procéder à l'élagage de leurs arbres, haies...
Il devient URGENT de le faire pour éviter de bloquer le déploiement en cours.

EAU - RELEVES DE COMPTEURS



Le service des eaux vous informe que la relève des compteurs d'eau débutera le 30 novembre pour une période de deux semaines.

Nous vous remercions de faciliter l'accès aux compteurs aux agents de STGS.

Pour tout renseignement : Service clientèle STGS

N° 09 69 32 69 33

(Prix d'un appel local)

PERMANENCES MAIRIE

Les permanences mairie sont maintenues mais en raison du contexte sanitaire, il est pertinent de privilégier les contacts par téléphone: 02.96.28.81.78.

Si besoin de vous rendre sur place: Ouverture au public de 10h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

ORDURES MENAGERES

Durant cette période de mise en place de la nouvelle collecte des « ordures ménagères et du tri sélectif », les usagers qui souhaitent contacter le service pour une réclamation liée à la collecte, **peuvent contacter LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE au 02.96.66.09.09**. Un agent dédié à ces réclamations prendra leurs appels.

Le service de la Redevance Ordures ménagères reste joignable au 02.96.66.40.10 (8h30 à 12h)

Les propriétaires-occupants, les propriétaires de logements locatifs, les Professionnels qui n'ont pas reçu le courrier pour la demande de dotation de nouveaux conteneurs, doivent contacter le N° Vert, au 0 805 95 29 31 (**numéro Gratuit**).

DECORATIONS DE NOEL

Les décorations lumineuses de Noël viennent d'être mises en place dans le bourg. Merci aux bénévoles qui ont prêté main forte.



BULLETIN MUNICIPAL

Plusieurs d'entre vous ont transmis leur adresse mail à la mairie pour recevoir le bulletin municipal en version numérique. Il est encore possible de le faire en envoyant un mail à :

Mairiedegrace-uzel@orange.fr

Merci

MENUS DE LA CANTINE : DECEMBRE 2020

Toutes les viandes bovines sont d'origine française// Poissons sont issus de la pêche responsable
Ces menus sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

<p>Lundi 30 Novembre</p> <p>Crudités Nuggets de blé Coquillettes  Fromage Fruits de saison</p>	<p>Mardi 1er Décembre</p> <p>Rillettes de poissons Cuisse de poulet au cidre Poêlée de légumes Yaourt Sucré La Donaiterie - La Motte </p>	<p>Jeudi 3 Décembre</p> <p>Salade composée Chili con carné Tarte aux pommes</p>	<p>Vendredi 4 Décembre</p> <p>Potage Pizza – salade Yaourt framboise La Donaiterie – La Motte </p>
<p>Lundi 7 Décembre</p> <p>Rouleaux croustillants Steak haché Flageolets Crème brûlée à la vanille</p>	<p>Mardi 8 Décembre</p> <p>Potage cultivateur Pâtes carbonara Emmental râpé Demi poire pochée, sauce chocolat</p>	<p>Jeudi 10 Décembre</p> <p>Crêpe tomate mozza Poisson façon Fish and chips Pommes vapeur Brocolis Gâteau au yaourt</p>	<p>Vendredi 11 Décembre</p> <p>Velouté de potirons Omelette au fromage Poêlée Lyonnaise Yaourt vanille La Donaiterie – La Motte </p>
<p>Lundi 14 Décembre</p> <p>Haricots beurre Poulet Basquaise Fromage Compote de fruits</p>	<p>Mardi 15 Décembre</p> <p>Potage légumes Rondo poisson Riz  Crème au caramel</p>	<p>Jeudi 17 Décembre</p> <p> Menu de Noël</p>	<p>Vendredi 18 Décembre</p> <p>Potage de légumes Tartiflette Salade Gâteau au chocolat</p>

Fait Maison - Plat Végétarien – Produit issus de l'agriculture biologique

Belles et bonnes fêtes de fin d'année à vous !





Nouveau : Prévenez la mairie !

107 abonnés profitent désormais de l'application pour être informés de l'actualité quotidienne de la commune.

3 communes du secteur l'ont aussi adopté et ce parrainage nous permet d'essayer gratuitement l'option « signalement »

Désormais, vous pouvez donc prévenir la mairie de tout type de problème repéré sur la commune (*arbre tombé, fuite d'eau, éclairage public...*)

Accéder depuis le symbole « porte-voix »

Orange F 4G 16:11 18 %

Retour Signalement

Mairie de Grâce-Uzel
Grâce-Uzel @22068

Catégorie
Sélectionner une catégorie

Adresse
Choisissez un lieu
Modifier

Photo
Ajouter une photo

Commentaire

Contact (facultatif)

Accueil Mes stations A Proximité Signalement Autre



Décrivez la situation que vous souhaitez transmettre à la mairie

Vous pouvez préciser le lieu et ajouter une photo.

TEMOIGNAGE

Pendant le confinement : on prend des initiatives !

Comment rendre agréable mais aussi utile son kilomètre de liberté décrété dans le cadre du confinement épisode 2 ? En prenant exemple sur Benjamin de Molliens un **Marseillais de 33 ans**, aventurier de l'écologie et de l'environnement.

Je cours et je nettoie mon kilomètre

Dans son quartier du Vallon des Auffes à Marseille (7e), à deux pas des plages du Catalan, l'aventure de Benjamin ne l'emmène pas courir le monde mais juste au bout de la rue ou presque. « J'ai seulement cherché à appliquer mes règles de vie à la limite du kilomètre que le confinement épisode 2 me permet de fréquenter pour me balader ou faire du jogging... » explique-t-il.

J'ai décidé d'allier mon envie de courir à une opération citoyenne de nettoyage de mon kilomètre.

Chaque jour depuis le début du 2e confinement, Benjamin chausse ses baskets, enfile des gants et embarque un sac poubelle...

Chaque sortie c'est 30 litres de déchets ramassés !

Très actif sur les réseaux sociaux, il a commencé à poster des images de sa « collecte ». Des dizaines de milliers de personnes ont aimé, elles ont commenté, se sont associées.



« C'est complètement dingue de voir tout ce que l'on peut ramasser dans un aussi petit périmètre. Je remplis un sac de 30 litres à chaque sortie... », poursuit le Sudiste.

Des mégots par milliers, des canettes, des bouteilles, des jouets, des parapluies, des emballages de toutes sortes et même une trousse de maquillage complète... C'est le butin ramassé par Benjamin et ses amis. Tout finira dans des poubelles après un tri de circonstance. Le pire, c'est les masques... Les gens les balancent partout.

Ecolo-citoyen et marrant

Très vite les photos et vidéos du Marseillais ont été virales, car en plus de montrer le résultat de sa collecte, Benjamin joue de l'humour.

J'aime montrer qu'il n'est pas déprimant d'être écolo ou éco-citoyen. Cette activité, on peut la faire seul ou en famille, avec ses enfants parce que c'est ludique.

Le hashtag #nettoietonkm est devenu très populaire sur les réseaux sociaux. Des dizaines, puis des centaines et maintenant des milliers de citoyens ont rejoint le mouvement : « Je reçois des centaines de photos tous les jours, de toute la France. Les gens me racontent les aventures vécues dans leur kilomètre, ils font la liste des trucs qu'ils ont ramassés... »

Et pourquoi pas à Grâce-Uzel ?

QUOI DE NEUF A LA GARDERIE



Nous avons fêté les anniversaires du mois, Lénaëlle, Antoine, Manon et Louise ont eu un an de plus.

Activité perle à repasser



Création d'un attrape rêve



Activité autour de l'automne, réalisation d'un photophore pour les grands et collage de feuilles pour les plus jeunes.

Chasse au trésor automnal.



Pour clôturer ce mois et annoncer le suivant, nous avons collaboré avec le Père Noël, en l'aidant à terminer sa boîte aux lettres.



QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?

Le jeudi 05 novembre, les élèves de Grâce-Uzel ont rencontré Anita qui est venue leur apprendre une langue régionale: **le Gallo**.



Ils ont appris à se présenter :

« Coment c'ét-ti qe tu t'ahuches ? », à donner leur âge : « J'ä ...ans d'aïje », leur résidence : « Je demeure à Grâce-Uzé ». Puis, les élèves ont chanté et appris quelques émotions : benèze (heureux), lassè (fatigué), futè (vexé) ...

C'était une très belle expérience !

MOBILIER À VENDRE

L'école vend du mobilier :

Une table octogonale : 1 m 50 de diamètre, 54 cm de haut. 10 euros. Possibilité d'acheter des chaises avec.



Une table ovale : 1 m 50 / 90 cm, 54 cm de haut. Possibilité d'acheter des chaises avec.



Plusieurs petites tables d'écolier avec chaise : 10 euros
(55 cm / 40 cm ; 54 cm de haut)



Des tables doubles d'écolier : deux tailles disponibles, 1 taille primaire (bois et vert), une taille maternelle (gris et noir). 15 euros.

Un meuble étagère : 150cm de long. 29 cm de profondeur.



Deux bureaux avec chaises
(taille CM / Collège) : 76 cm
de haut. 65 cm / 49 cm. Le Ca-
sier se trouve sous le plateau.
15 euros

Pour toute information :

eco22.nd.grace-uzel@enseignement-catholique.bzh

02.96.28.88.96

Directement à l'école avant ou après la classe.

ENTREPRENDRE A GRACE-UZEL

Avec plus de 20 ans de métier dans le milieu de l'assurance et résidant depuis 7 ans à GRACE-UZEL, j'ai ouvert mon cabinet de courtage en juillet 2020. Je travaille avec 25 compagnies d'assurance et mon but est de chercher pour vous la garantie qui vous convient le mieux au prix le plus juste et par la suite de vous assurer un suivi dans la durée. J'ai des solutions dans les domaines suivants :

- Complémentaire santé (pour les salariés, les seniors, les indépendants et les exploitants agricoles)
- Les assurances de prêts
- La prévoyance en cas d'arrêt de travail, invalidité et décès (particulier et loi Madelin)
- L'assurance dépendance et obsèques
- La garantie des accidents de la vie
- L'assurance auto
- L'assurance habitation et ses dépendances
- Les risques locatifs
- L'épargne en assurance vie
- L'épargne retraite
- L'optimisation fiscale

Les rendez-vous se déroulent à votre domicile et j'assure les particuliers, les artisans, les commerçants, les exploitants agricoles et autres petites entreprises. Je ne prends pas d'honoraire : nous nous rencontrons, je réalise une étude et on voit ce que l'on peut optimiser.

Alors rencontrons nous !

Eric BRUSQ

COURTIER EN ASSURANCES

Santé - Auto - Habitation - Prévoyance - Epargne - Retraite

Revoyns ensemble vos assurances !
Je recherche pour vous des garanties adaptées à un prix plus juste.

ERIC BRUSQ
COURTIER EN ASSURANCES

Bilan gratuit sur rdv à votre domicile

06 09 64 02 09

Eric BRUSQ - GRACE-UZEL
RCS St Brieuc 444 477 467
Orias : 20006206



FESTIVAL DU LIN



Le festival du lin devait avoir lieu le 20 septembre dernier. Annulé en raison du contexte sanitaire, nous attendons avec impatience l'édition de septembre 2021.

En attendant, voici une proposition de bricolage qui pourra décorer les différents lieux du festival.



Il s'agit de décorer les éléments de notre patrimoine du lin, maisons de marchands de toiles, de tisserands, églises, chapelles, calvaires, doués... Ceci en y installant des attrape-rêves.



Pour participer, il suffit de créer un ou deux attrape-rêves (ou plus), de les déposer dans un lieu de récolte, et lors de la semaine précédant le Festival, de participer à leur installation sur les lieux choisis.

Comment réaliser un attrape-rêve ?

Il faut des branches de saules (osier), du fil de lin, de coton, de la laine, des bandes de tissus et de l'imagination.

(voir le tutoriel : <https://festival-aufildulin-uzel.jimdofree.com/>)



Vous avez besoin de conseils, vous avez des questions, contactez-nous :

memoireendemeure@gmail.com ou au 06 75 25 40 07

L'OUTIL EN MAIN DU PAYS D'UZEL

L'assemblée générale s'est tenue le mercredi 16 septembre à la salle Arc-en-ciel à Grâce-Uzel. Un bilan de l'année 2019-2020 a été présenté, en sachant que cette saison a dû s'arrêter, en raison de l'épidémie, au mois de mars dernier. Un nouveau conseil d'administration s'est mis en place, il est composé de personnes de métier bénévoles et d'élus des 7 communes de l'ancien canton d'Uzel.

Maryline Robin de Saint Hervé a été élue présidente, Anaïk Lucas, secrétaire, Gaétan Le Péchoux, secrétaire adjoint, tous deux de Grâce-Uzel et Virginie Lemoine, de Merléac, trésorière.

Les ateliers proposés pour 2020 - 2021 sont les suivants : menuiserie, mécanique, peinture, couverture, couture, jardinage, cuisine et photographie.

Lieu des ateliers :

À **Saint- Hervé** rue Hervé le loup (en face de l'étang des Bignons) pour menuiserie, peinture, mécanique, couverture et couture.

À **Uzel** pour jardinage et cuisine.

À **Grâce-Uzel** chez le photographe pour l'atelier photographie.

Un début de saison encourageant :

Les ateliers ont débuté le mercredi 30 septembre.

13 enfants se sont inscrits aux différents ateliers.

L'association a été heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles, très motivés.

Les ateliers ont été mis en place, dans le respect des règles sanitaires : 2 enfants maximum par atelier, port du masque, mise à disposition de solution hydro-alcoolique, point de lavage pour les mains.

Suspension des ateliers début novembre en raison du confinement imposé par l'épidémie de covid 19.

Leur reprise ne pourra se faire qu'en cas d'une situation sanitaire le permettant.

Appel à bénévoles

Les membres de l'association veulent se projeter sur l'avenir et recherchent des bénévoles pour rejoindre leur équipe.

L'association recherche notamment des personnes souhaitant transmettre leurs compétences en cuisine, tricot, couture ou autre activité manuelle...

Toute personne de métier, retraitée ou non, ou toute personne possédant un savoir-faire, qui a du temps libre et le désir de transmettre aux plus jeunes, est bienvenue dans l'association.

Pour rapel :

Les ateliers Outil en main sont destinés aux enfants **de 9 à 14 ans**, animés par des personnes de métier bénévoles, retraitées ou non.

Le but est de **découvrir** des métiers manuels et de **s'initier** aux bons gestes avec de vrais outils, et de **réaliser** un ouvrage.

Ils ont lieu tous les **mercredis après-midi de 14 heures à 16h** (sauf pendant les vacances scolaires)

Renseignements : Maryline ROBIN au 06 88 58 24 66 ou par mail marylinerobin2@wanadoo.fr



LA MSA D'ARMORIQUE VOUS INFORME

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) propose le Mémo Santé Enfant, premier service en ligne à destination des familles agricoles, ayant des enfants de moins de 16 ans.

Mémo Santé Enfant, l'aide-mémoire des parents !

Le Mémo Santé Enfant est le premier service santé en ligne de la MSA à destination des familles. Facile à utiliser, il est accessible partout et tout le temps et vous permet, en tant que parents d'enfants de moins de 16 ans, de suivre facilement la santé de vos enfants.

Complémentaire du carnet de santé et du Dossier Médical Partagé (DMP), le Mémo Santé Enfant vous informe des événements santé importants dans la vie de votre enfant et vous permet de gérer les rendez-vous en toute sérénité : alertes envoyées par mail et/ou sms pour les vaccins et rappels, visites médicales obligatoires, offres santé MSA telles que les bilans bucco-dentaires, pris en charge à 100%. Vous êtes sûr(e)s de ne rien oublier !

Des conseils santé adaptés à l'âge de votre enfant

Le Mémo Santé Enfant vous propose, en fonction de l'âge de votre enfant, des conseils santé certifiés par des professionnels de santé. Vous trouverez une information fiable aux questions que vous vous posez. Avec plus de 150 fiches pédagogiques, le Mémo Santé Enfant répond à vos questions : Quels dispositifs pour les bonnes habitudes dentaires de votre enfant ? Quels sont les troubles alimentaires chez l'enfant ? Vélo skate trottinette...comment protéger votre enfant ?

Partout, tout le temps et toujours avec vous !

Le Mémo Santé Enfant centralise toutes les informations santé de vos enfants. Vous pouvez y avoir accès partout et à tout moment :

- données automatiquement renseignées par la MSA sur la base des remboursements effectués (vaccins, visites médicales...),
- informations à renseigner par vous-même (croissance, allergies, « premières fois »...),
- service accessible sur tous les supports (ordinateur, smartphone, tablette).

Le Mémo Santé Enfant garantit la sécurité de vos données et protège la confidentialité des informations santé de vos enfants.

Vous êtes le seul à avoir accès aux données qui concernent vos enfants. Ni le médecin traitant, ni les autres professionnels de santé, ni la MSA n'y ont accès.

Activez votre Mémo Santé Enfant !

Le Mémo Santé Enfant est accessible en ligne depuis Mon espace privé. Pour activer votre Mémo Santé Enfant, rendez-vous sur votre espace privé dans la rubrique :

Mes services ou Services en ligne > Santé, Invalidité > Suivi et prévention > Mémo Santé Enfant



MONOXYDE CARBONE

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours** :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- **L'Agence Régionale de Santé (ARS)** de votre région
- **Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)** de votre mairie
- **Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV)** relevant de votre région
- **Un professionnel qualifié** : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations prosrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braseros, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

DATES A RETENIR

Mardi 15 et mercredi 16 décembre : Don du sang
Foyer municipal de Loudéac
De 11 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h.
Prenez rendez-vous sur <https://efs.link/rdv>



Renseignements utiles

Mairie  **02.96.28.81.78**
 **mairiedegrace-uzel@orange.fr**
 **<http://www.grace-uzel.fr>**



Horaires d'ouverture (A compter du 2 novembre) :

De 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 le lundi.
De 8 H 30 à 12 H 00 le mardi, jeudi et le vendredi.

Distribution des sacs jaunes aux horaires d'ouverture.

Cantine - Accueil périscolaire  **02.96.67.38.90**

École  **02.96.28.88.96**

Bibliothèque : **Lundi 11 à 12 h - Samedi 10 h 30 à 12 h.**
 **bibliothequedegrace-uzel@orange.fr**

Pompiers  **18**

Samu  **15**



Numéro unique 112

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde  **3237**

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDÉLOT

Noël se prépare...

Une boîte aux lettres du Père Noël va être installée place de la mairie pour que les enfants puissent y déposer leur courrier. Merci aux bricoleurs qui l'ont confectionnée et aux enfants qui l'ont habillée de belles couleurs.



Cher Père Noël...



comme cette année j'ai été...

- très très sage
- assez sage
- presque sage ;-)

... j'aimerais
un très gros cadeau



... et aussi
un tout petit cadeau



dessine ici
ton petit cadeau

dessine ici le gros cadeau dont tu rêves

... et j'aimerais aussi :



et n'oublie pas non plus d'apporter
des cadeaux pour...

Merci Père Noël !

écris ton prénom ici

